

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 36 (1928)
Heft: 7

Nachruf: Eugène Ritter
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pays. Leur famille, après avoir joué un rôle important à Saint-Maurice, Aigle et Bex, disparaît au bout d'un siècle.

Ce travail donne maint renseignement inédit sur le commerce de l'argent au temps des banquiers lombards. M. Meylan est vivement applaudi, ainsi que son vénéré père, M. le professeur Meylan-Faure, qui a été l'initiateur de cette étude par ses recherches aux archives vaudoises.

M. le Dr Martin, de Vevey, présente des objets de l'art barbare, trouvés à la Tour-de-Peilz en 1926, au cours de la construction d'une maison. Il y avait là autrefois un cimetière. M. Martin y a reconnu neuf squelettes, dont celui d'un enfant, et une agrafe de bronze. Ce qui a permis de dater approximativement cette trouvaille, c'est un beau denier d'argent de Louis le Débonnaire, placé dans une tombe conformément à un antique usage.

Ces objets passent de mains en mains, tandis que le Dr Martin est félicité de son heureuse initiative, qui a permis au Musée du Vieux-Vevey de s'enrichir d'objets d'une grande valeur archéologique.

La séance est levée à 17 heures.

† EUGÈNE RITTER

La *Revue historique vaudoise* a perdu, le 3 juillet, un de ses plus anciens et fidèles collaborateurs : Eugène Ritter, professeur honoraire à l'Université de Genève, correspondant de l'Institut de France. Il avait été un de nos amis de la première heure et nous avait donné, de 1900 à 1927, plus de quarante communications et travaux sur l'histoire littéraire de notre pays et sur la famille de diverses illustrations romandes.

Né en 1836, Eug. Ritter avait conservé jusqu'à 91 ans

bien sonnés une remarquable puissance de travail et une mémoire merveilleuse ; il mettait encore un certain amour-propre à répondre par retour du courrier à ceux — et ils étaient nombreux — qui avaient recours à sa science et à sa courtoisie pour obtenir un renseignement.

Eug. Ritter fut, de 1873 à 1907, professeur d'histoire de la littérature française. Il continua à s'y intéresser activement dès lors, mais se voua surtout à ses recherches personnelles de prédilection ; il était un généalogiste zélé et un rousseauiste enthousiaste.

Dans la *Revue historique vaudoise*, Eug. Ritter s'occupa des ancêtres vaudois d'Amiel, de M^{me} de Warens, de M^{me} de Staël et de Victor Cherbulliez ; des familles Curchod, de Constant, Quisard, et de celle de Edouard Rod ; ou encore des sujets les plus variés comme le Paysan vaudois au XVIII^{me} siècle, le pasteur Allamand, Sainte Beuve et le canton de Vaud, Sainte Beuve et Vinet, Voltaire et Jean-Pierre de Crousaz, etc., etc. Ses travaux étaient brefs, précis, écrits avec une clarté remarquable et une élégance parfaite. Il laisse l'exemple d'une vie de travail persévérant et vraiment désintéressé. Son nom sera cité pendant longtemps, car tous ceux qui s'occuperont d'histoire littéraire consulteront la multitude de ses volumes, mémoires et travaux de tout genre. La *Revue historique vaudoise* rend hommage à sa mémoire et prie sa famille d'agréer l'expression de sa sympathie.

ORDONNANCE BERNOISE SUR L'ACQUISITION DE LA BOURGEOISIE

Du 3 juillet 1737.

Nous l'Advoyer, Petit et Grand Conseil de la Ville de Berne faisons savoir qu'ayant remarqué que les personnes